



## Interpellation des candidat.e.s Élections départementales en Pays de la Loire - Juin 2021

La Maison des Citoyens du Monde est un collectif associatif qui rassemble de manière large des structures et des individus. Son objectif est de promouvoir l'indivisibilité et l'effectivité des droits humains (Civiques, politiques, économiques, sociaux et environnementaux) ici et dans le monde.

*Principes et valeurs (Charte agenda des droits de l'Homme dans la Cité, rédigée à Nantes et adoptée par CGLU en 2011) :*

- Dignité de tout être humain, en tant que valeur suprême
- Liberté, égalité notamment entre les hommes et les femmes, non-discrimination et reconnaissance des différences, inclusion sociale et justice
- Démocratie et participation en tant que forme de gouvernement des Cités
- Principe d'universalité, d'indivisibilité et d'interdépendance des droits humains
- Principe de développement durable sur les plans socio-économique et environnemental
- Principe de coopération et de solidarité entre tous les habitants de chaque Cité, ainsi qu'entre toutes les Cités du monde
- Principe de responsabilité partagée entre les gouvernements des Cités et leurs habitants, en fonction de leurs capacités et de leurs ressources.

*A l'occasion des élections départementales 2021, la MCM formule des demandes et propositions aux candidat.e.s.*

*Les demandes et propositions formulées sont issues des prises de ses positions sur différents sujets . Elles permettent de se projeter pour les années à venir dans des engagements citoyens pour favoriser la solidarité ici et là-bas.*

### **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

- Renforcer les partenariats équilibrés et d'amitié entre les peuples, avec réciprocité, dans les politiques de coopération internationale et développement, en lien avec les acteurs ici et là-bas
- Promouvoir et développer les actions liées au commerce équitable
- Promouvoir le droit international
- Poursuivre et renforcer le soutien à la formation à la coopération internationale, l'ouverture au monde et l'interculturalité

**Nous vous demandons particulièrement de vous engager à :**

- ***Soutenir l'action des associations qui luttent pour faire reconnaître les droits des Palestiniens, condamnent les violations de ces droits et refusent l'assimilation scandaleuse de la condamnation de la politique du gouvernement israélien à de l'antisémitisme.***

- ***Candidater au label « territoires de commerce équitable » qui inscrira votre collectivité dans une démarche favorable au commerce équitable (achats responsables, restauration collective...)***
- ***Soutenir les actions de coopération internationales menées dans le respect de l'indépendance des peuples, des impératifs de défense de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique, des besoins des populations soumises aux conflits armés et aux conséquences du bouleversement climatique.***

## **DROITS HUMAINS**

- Réaffirmer le droit au logement comme faisant partie des droits humains interdépendants, indivisibles et inaliénables (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).
- Promouvoir les droits humains et favoriser dans leurs actions les associations de soutien aux migrants et demandeurs d'asile.
- Cesser et faire cesser de criminaliser les aidant.e.s qui veulent uniquement faire vivre le principe de fraternité, comme rappelé par le Conseil constitutionnel le 6 juillet 2018
- Intégrer la promotion et la défense des droits humains dans toutes les politiques publiques locales, sur la base de la Charte agenda des droits de l'Homme dans la Cité

**Nous vous demandons particulièrement de vous engager à :**

- ***Tout mettre en œuvre pour que les Mineurs non accompagnés bénéficient d'un accueil digne et conforme au droit international (l'article 20 de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant qui stipule que « tout enfant » privé.e de son milieu familial ou en danger au sein de celui-ci a droit à une protection.) : garantir une évaluation de leur minorité qui soit bienveillante et respectueuse de leur intégrité physique et psychique, traiter de manière égale les mineur.e.s étranger.e.s et français.es pris.es en charge par l'ASE en termes d'accompagnement, d'encadrement et de prix de journée ; appliquer la présomption de minorité et mettre à l'abri ; veiller à l'accès des MNA aux collèges publics, permettre l'accès à des formations ou contrats d'apprentissage.***
- ***Permettre, dans le cadre des politiques de logement et d'hébergement et en vertu des principes d'hospitalité et de fraternité, la mise à l'abri de façon durable toutes les personnes à la rue, en situation de détresse, comme stipulé dans l'article 345-2-2 du code de l'action sociale et des familles.***

## **CITOYENNETÉ**

- Permettre l'expression et la participation de tous les citoyen.ne.s, en accroissant le pouvoir d'expression des plus défavorisé.e.s ;
- Favoriser la mise en œuvre de stratégies locales sur l'engagement citoyen tout au long de la vie et sur l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) ;
- Construire l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, en promouvant dès le plus jeune âge une culture de l'égalité entre femmes et hommes ;
- Promouvoir le vote pour les élections locales des personnes étrangères non communautaires ;
- Promouvoir la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination, en renforçant les politiques locales de lutte contre les discriminations ;

**Nous vous demandons particulièrement de vous engager à :**

- ***Ne pas appliquer le dispositif de Contrat d'engagement républicain prévu dans la loi confortant les principes de la république dans les relations du Conseil régional avec les associations et de s'en tenir à la charte d'engagement réciproque entre l'État, les collectivités territoriale et les associations***

**définie en février 2014.** *(Ce nouveau dispositif donne aux autorités administratives le droit de retirer les financements publics et des possibilités étendues de dissolution avec un rôle limité pour le pouvoir judiciaire).*

## **DÉMOCRATIE**

- Intégrer directement les citoyen-ne-s dans les élaborations et prises de décision
- Promouvoir et défendre le statut de lanceur d'alerte
- Promouvoir et défendre la liberté d'opinion et d'expression sous toutes ses formes, et notamment la liberté de manifester et la liberté de la presse
- Lutter contre tous les dispositifs de surveillance liberticides, notamment la généralisation de l'usage des caméras de vidéo-surveillance et les dispositifs de reconnaissance faciale

**Nous vous demandons particulièrement de vous engager à :**

- ***Veiller à l'implication des citoyens dans les processus de décision relatifs aux projets d'habitat et d'aménagement initiés, pilotés par le département où auxquels il participe.***

## **CLIMAT**

- Informer de manière visible et honnête tou-te-s les citoyen-ne-s sur la situation climatique et environnementale
- Intégrer l'urgence climatique et environnementale dans toutes les politiques publiques locales
- Défendre cet engagement dans chaque projet initié ou soutenu par le Département

**Nous vous demandons particulièrement de vous engager à :**

- ***Ne pas soutenir les grands projets qui, sur le territoire de notre département, participent à l'artificialisation des sols, à la destruction de zones humides protectrices de la biodiversité, à l'émission importante de CO2.***
- ***Participer au développement les moyens de transport peu émetteurs de gaz à effet de serre et protecteurs de l'environnement : transports en commun, vélo, covoiturage***